



TRAITEMENT DES DONNEES PAR EDF RECRUTE

Date de mise à jour : Mars 2021

Dans le cadre de son processus de recrutement, EDF SA est amené à collecter et traiter des données personnelles vous concernant via l'« espace candidat » accessible sur le site <https://www.edf.fr/edf-recrute>, en conformité avec la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement (UE) n°2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD).

Les informations recueillies (données de connexion, d'identification, de votre dossier de candidature) seront enregistrées dans un fichier informatisé par EDF et seront traitées sur le fondement juridique de l'intérêt légitime dans le cadre de l'examen des candidatures.

Les données personnelles ainsi recueillies sont destinées à notre Service du Recrutement. Nous transmettons par ailleurs à nos sous-traitants les données personnelles nécessaires à la réalisation des missions qui leur sont confiées ; elles seront conservées pendant 18 mois.

Ces données sont hébergées et traitées uniquement au sein de l'Union Européenne.

Les finalités de leur traitement sont :

- de transmettre votre candidature aux entités d'EDF ;
- d'intégrer notre vivier de candidats afin d'être contacté dans le cadre d'offres d'emploi ;
- de nous permettre de réaliser des reportings ;
- de nous permettre de mesurer l'audience du site, et le nombre de candidatures déposées ;
- d'assurer la sécurité du site et de respecter les obligations légales et réglementaires en la matière.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et d'effacement des données personnelles vous concernant. Vous disposez également d'un droit à la portabilité sur vos données personnelles.

Vous pouvez exercer ces droits en adressant un mail à recrutement-edf-master@edf.fr.

Si toutefois vous rencontrez des difficultés, vous pouvez vous adresser à notre délégué à la protection des données (DPO) à l'adresse :

EDF Délégué à la protection des données
Tour EDF - 20 place de la Défense
92050 Paris La Défense Cedex
ou par courriel à informatique-et-libertes@edf.fr

Enfin, vous disposez également de la possibilité d'introduire un recours auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL).